

Panorama Statistique de la Santé à Mayotte 2024

Chapitre IV

Focus commune de Pamandzi

Version 2.1.0 du 04/07/2024

Sommaire

Démographie	2
Logements	4
Formation et prestations sociales	5
Environnement	6
Offre de soins	7
Recours aux soins	7
Pathologies	9
Références	11

BALICCHI Julien – Responsable du service Etudes et Statistiques de l'ARS de Mayotte +

ABOUDOU Achim – Directeur de l'ORS de Mayotte
AHAMADA Zelda – Chargée d'études et Documentaliste de l'ORS de Mayotte
NZABA-LOUNDOU Herman-Gickel – Chargé d'études de l'ARS de Mayotte
TOIBIBOU Zaïna – Chargé d'études de l'ARS de Mayotte

Démographie

La commune de Pamandzi est constituée d'un seul village¹.

En 2017², 11 442 habitants sont recensés sur cette commune pour une **densité de 2 699 habs/km²**, soit 5 % de la population totale de Mayotte. 59 % de la population de la commune de Pamandzi est de nationalité française [2].

Le **taux d'accroissement annuel** est de **+3,0 % par an entre 2012-2017** en hausse par rapport à 2007-2012 : +2,7 % (2002-2007 : +3,9 %, 1997-2002 : +1,3 %) [2].

Cette croissance est le résultat d'un solde naturel positif de +2,1 % : plus de naissances que de décès, et d'un solde migratoire apparent de +0,9 % : plus d'arrivées que de départs dans la commune.

En 2017, **les moins de 18 ans** représentent **46 %** de la population de Pamandzi (*51 % pour la population totale*) [2]. **51 % pour les 18-64 ans** (47 %) et **3 % pour les 65 ans et plus** (4 %) [2]. Si les répartitions des 6-17 ans et des 65 ans ou plus restent stable sur les dix années considérées, celles des 0-5 ans (-3 points) et des 18-39 ans (-3 points) tendent à diminuer tandis que pour les 40-64 ans (+4 points), elle augmente [2] (Figure 3).

► Naissances et familles

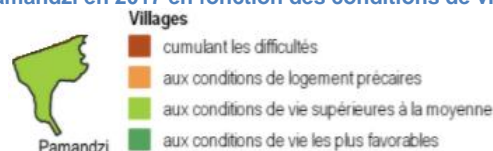
Le taux de natalité est de **23,8 naissances pour 1 000 habitants** en 2017 (*38,1 à l'échelle du territoire*) [3] (Figure 4).

En 2017, **27 %** des familles sont **monoparentales**, 13 % des couples sans enfant, 48 % des couples avec enfant(s) et **12 %** sont des individus vivant **seuls** [2].



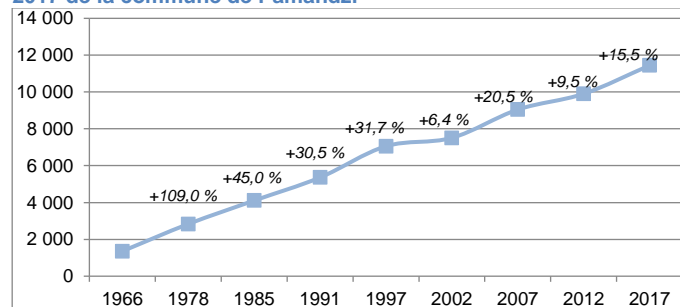
¹ Le codage couleur graduel [4] (des conditions de vie les plus favorables aux moins favorables) attribué aux villages sur la Figure 309 est déterminé ainsi : En **marron foncé**, les villages cumulant toutes les difficultés, où le logement en tôle domine couplé à un sol en terre battue et une absence d'eau courante. La population y travaille peu ; En **maron clair**, ceux aux conditions de logement précaires, plus proches de la moyenne départementale, disposant de peu de confort sanitaire mais se spécifiant par une forte présence de logements en dur ; En **vert clair**, ceux aux conditions de vie supérieures à la moyenne, incluant des logements plus confortables, souvent en dur avec l'eau

Figure 1 : Classification des villages de la commune de Pamandzi en 2017 en fonction des conditions de vie



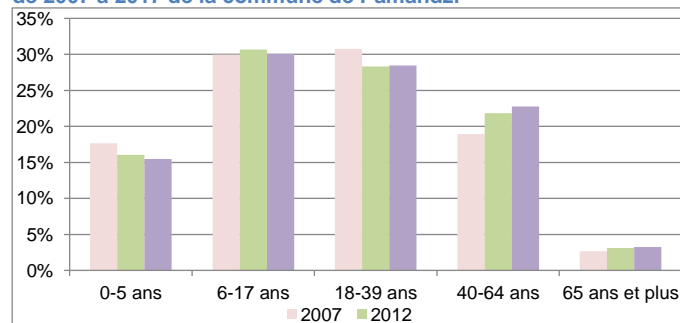
Champ : Habitants de Pamandzi
Source : Insee, recensement de la population de 2017 [4]

Figure 2 : Evolution du nombre d'habitants de 1966 à 2017 de la commune de Pamandzi



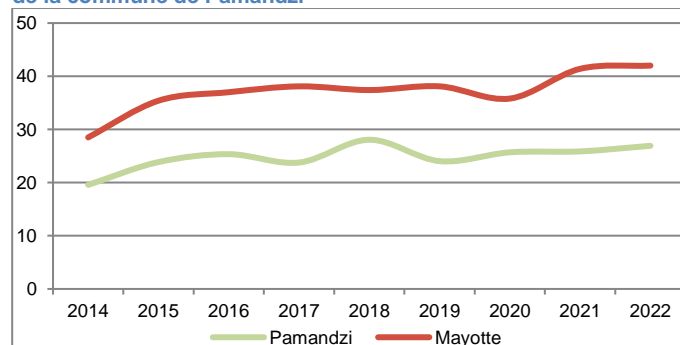
Champ : Habitants de Pamandzi
Source : Insee, recensements [2]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 3 : Evolution de la population par tranche d'âge de 2007 à 2017 de la commune de Pamandzi



Champ : Habitants de Pamandzi
Source : Insee, recensements [2]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 4 : Taux de natalité sur la période de 2014 à 2022 de la commune de Pamandzi



Note : population estimée au 1^{er} janvier par l'Insee, ventilées selon les répartitions de 2017 [5].
Champ : Habitants de Pamandzi
Source : Insee – bulletin état civil [3]
Exploitation : ORS Mayotte

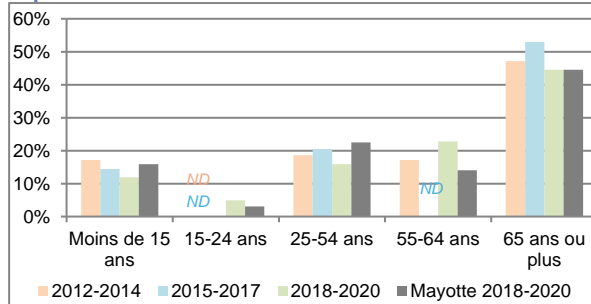
courante et l'électricité (cuisine intérieure, au moins une voiture). La population y est plus présente sur le marché du travail et diplômée ; En **vert foncé**, ceux aux conditions de vie les plus favorables, incluant la population la mieux formée et plus en emploi. Les ménages présentent davantage de confort et d'équipements.

² Au 1^{er} janvier 2024, la population est estimée à 14 155 habitants, soit une densité de 3 436 habs/km². Toutefois, il convient de souligner que cette valeur n'est qu'une estimation basée sur les données des années précédentes, et que de nombreux événements récents à Mayotte pourraient remettre en question cette estimation.

► Mortalités

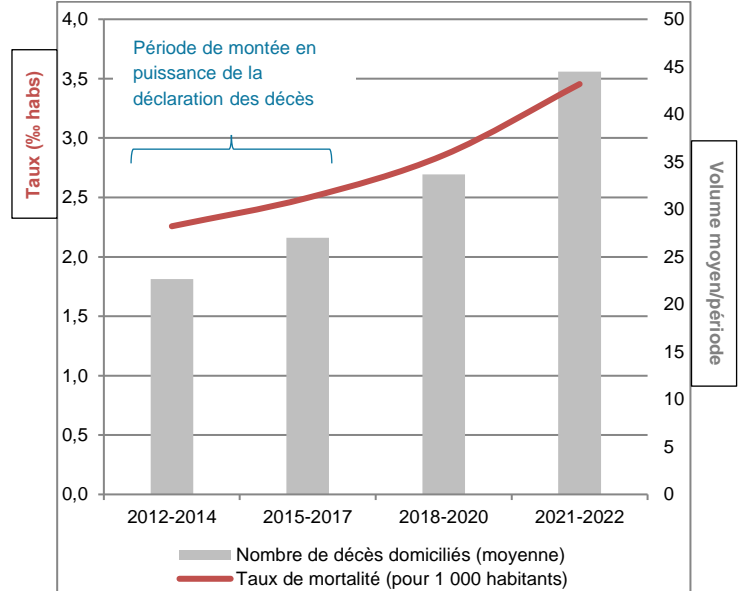
Sur la période d'avant crise Covid-19 de 2017 à 2019, le taux de mortalité est de **2,6 décès pour 1 000 habitants** domiciliés à Pamandzi (2,9 pour 1 000 à l'échelle du département) [3]. Suite à la crise, le taux a augmenté de +29 % : 3,4 ‰ sur la période 2020 à 2022 [3] (Figure 6). **2 à 6 %** de l'ensemble des décès de Mayotte ont lieu dans la commune de Pamandzi sur la période 2012 (6 %) à 2022 (4 %) [3].

Figure 5 : Ventilation des décès par classes d'âge sur la période de 2012 à 2020 de la commune de Pamandzi



Champ : Habitants de Pamandzi
Source : Outil Moca-O
Exploitation : ORS Mayotte

Figure 6 : Taux de mortalité sur la période de 2012 à 2022 de la commune de Pamandzi

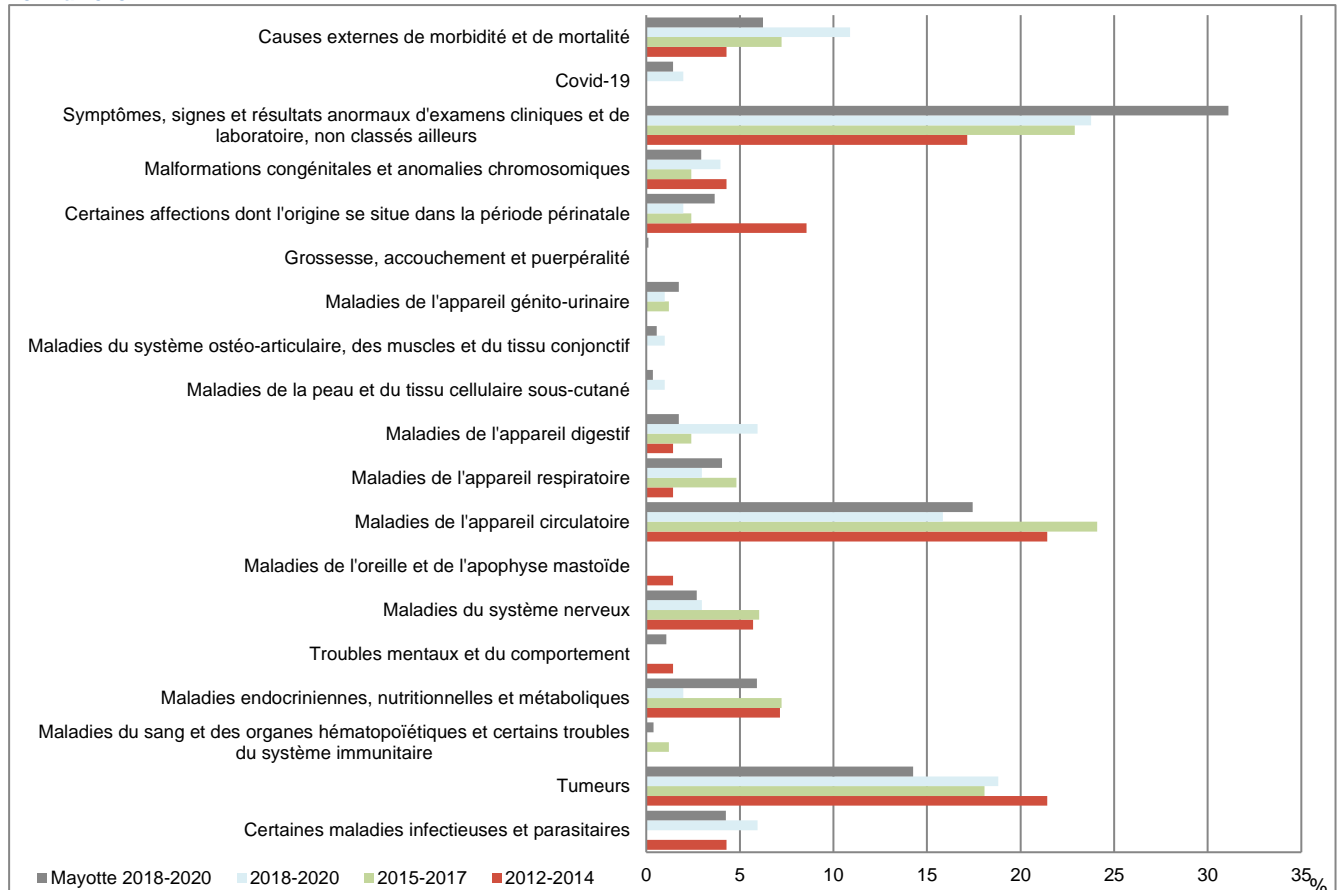


Note : population estimée au 1^{er} janvier par l'Insee, ventilées selon les répartitions de 2017 [5].
Champ : Décès dont le lieu de domicile est Pamandzi
Source : Insee – bulletin état civil [3]
Exploitation : ORS Mayotte

Sur la période 2012 à 2020, les principales causes de décès concernent les « **maladies de l'appareil circulatoire** » (20 %, 20 % toutes communes confondues), suivies des « **tumeurs** » (20 %, 15 %) et des « **causes externes de morbidité et de mortalité** » (8 %, 7 %) [6] (Figure 416). A noter que 21 % des causes de décès sont classées « Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen clinique et de laboratoire, non classés ailleurs » (27 %) [6].

Selon une approche transversale visant à comparer les différentes répartitions respectives de chaque commune pour une même cause de décès, **la commune de Pamandzi présente l'un des taux les plus hauts** pour : les « **tumeurs** » et les « **maladies de l'appareil digestif** » (3,5 %, 1,8 % toutes communes confondues) [6].

Figure 7 : Répartition des différentes causes de décès pour les habitants de la commune de Pamandzi sur la période 2012 à 2020



Champ : Causes initiales de décès pour les habitants de la commune de Pamandzi
Source : Exploitation du SNDS [6]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Logements

En 2017, **2 901 résidences principales** sont présentes dans la commune, soit 5 % de l'ensemble des logements (pour une **taille des ménages de 3,9**) dont **36 %** étaient en **tôle** (36 % sur l'ensemble du territoire) [2] (Figure 8).

Entre 2007 et 2017 le nombre de résidences principales a **augmenté de +20 %** [2].

En 2012, **30 %** des logements à Pamandzi étaient de **petite taille** [2]. Bien que des progrès aient été réalisés entre 2012 et 2017 avec une **augmentation de 8 % des logements de trois pièces ou plus**, Pamandzi affichait encore en 2017 une proportion importante (36 %) de petits logements inadaptés pour des ménages comptant en moyenne quatre personnes [2] (Figure 9).

► Accès à l'eau

L'accès à l'eau potable s'y est amélioré entre 2012 et 2017 : **-2 points** [2] (Tableau 1).

En 2017, 83 % des ménage déclarent avoir accès à l'eau dans le logement (71 % sur l'ensemble du territoire), 11 % dans la cour, 2 % chez un tiers, 3 % à la BFM, 1 % au puits, citerne, rivière ou ruisseau.

Cependant, malgré ces avancées, l'accès à eau courante et de qualité demeure complexe.

Les coupures fréquentes dû aux périodes de sécheresse prolongée, la vétusté des installations et les problèmes de gestion de l'eau restent des préoccupations majeures.

La demande croissante, avec une population ayant augmenté de 15 % entre 2012 et 2017, exerce également une pression supplémentaire sur les ressources disponibles et les infrastructures existantes.

► Spécificités du logement

En 2017, **51 %** des ménages de la commune de Pamandzi disposent du **confort de base**, soit une **baisse de -7 points** par rapport à 2012 [2].

De plus, **96 %** ont accès à l'**électricité** (-2 points). **45 %** des foyers disposent d'une **connexion internet**, **85 %** d'un **réfrigérateur** (-2 points), **78 %** d'un **congélateur** (-3 points), **87 %** d'une **télévision** (-3 points), **36 %** d'une **voiture** (-1 points).

Globalement, on peut observer une **détérioration des conditions de vie** entre 2012 et 2017, marquée par une diminution du confort de base ainsi que de la possession d'équipements ménagers et de communication.

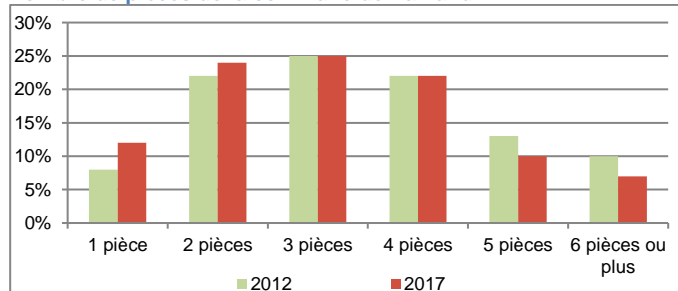
Figure 8 : Part des maisons en tôle dans les résidences principales des villages de la commune de Pamandzi en 2017



Champ : Habitants de Pamandzi

Source : Insee, recensement de la population de 2017 [4]

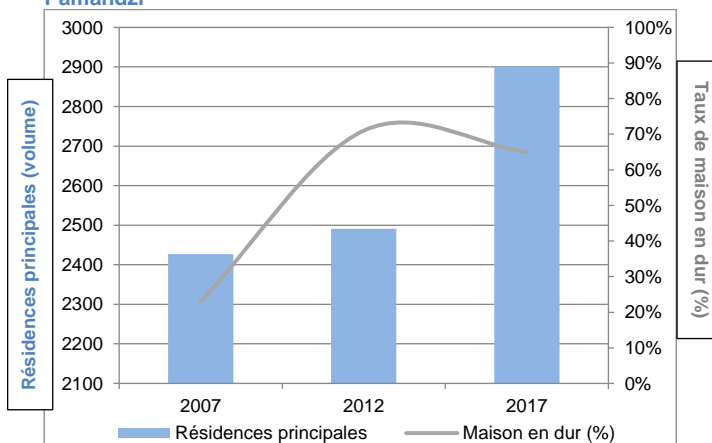
Figure 9 : Part des résidences principales selon le nombre de pièces de la commune de Pamandzi



Champ : Habitants de Pamandzi

Source : Insee, recensement de la population de 2017 [2]

Figure 10 : Evolution de 2007 à 2017 des résidences principales et par type d'habitat de la commune de Pamandzi



Champ : Habitants de Pamandzi

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 1 : Confort et équipements du logement en 2012 et 2017 de la commune de Pamandzi

	%	2012	2017	Mayotte (2017)
Accès à l'eau		85	83	71
Eau dans la cour		11	11	12
Chez un parent/tiers		3	2	5
BFM		0	3	5
Des points d'Eaux			1	6
Accès à l'électricité		98	96	90
Dispose d'un confort de base		58	51	41
Un réfrigérateur		87	85	71
Un congélateur		81	78	72
Télévision		90	87	77
Ordinateur		49	45	32
Une connexion internet			45	28
Véhicule deux roues			22	23
Voiture		37	36	28

Note : ■ lié au mode de conservation des aliments, ■ lié à l'accès aux messages de prévention, ■ lié à l'accès aux soins. Un logement est considéré comme dépourvu du confort sanitaire de base s'il est privé d'un des trois éléments que sont l'eau courante, une baignoire ou une douche, des WC à l'intérieur.

Champ : Habitants de Pamandzi

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ORS Mayotte

Formation et prestations sociales

► Scolarisation et diplôme

En 2017, le **taux** de 15 ans ou plus de la commune de Pamandzi **ayant un diplôme supérieur ou équivalent au BAC** est de **34 %** (23 %). Il continue son augmentation depuis 2007 : 15 % et 30 % en 2012 [2] (Figure 12).

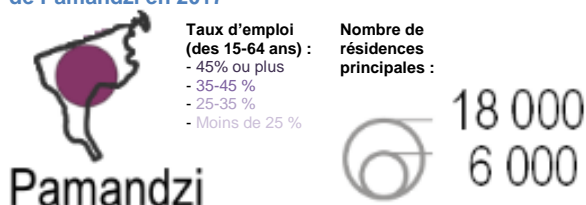
En 2017, **76 %** des enfants de **2 à 5 ans** vivant à Pamandzi sont **scolarisés** (-2 points par rapport à 2102, **64 % sur l'ensemble du territoire**), **95-96 %** pour les **6-14 ans** (92-93 %) et **82 %** pour les **15-18 ans** (-4 points, 88 %) [2]. Le taux global de **non scolarisés** chez les **2-18 ans** est alors de **12 %** (+3 points par rapport à 2012, **18 % sur l'ensemble du territoire**) [2].

► Emploi et Chômage

En 2017, le **taux d'actifs** de 15-64 ans ayant un emploi (au sens du RP) dans la commune est de **30 %** (30 % sur l'ensemble du territoire) [2]. Il a **diminué de -1 point** par rapport à 2012 [2] (Figure 13).

En 2017, **41 %** des habitants de Pamandzi en emploi travaillent dans leur commune de domicile (52 % pour l'ensemble des personnes en emploi) [7], en baisse -25 points par rapport à 2012 [8]. Parmi ces individus (59 %), 36 % se rendent alors quotidiennement dans la commune de Mamoudzou (contre 29 % en 2012) et 16 % dans celle de Dzaoudzi (contre quasiment aucun) [7].

Figure 11 : Taux d'emploi des 15-64 ans de la commune de Pamandzi en 2017



Champ : Habitants de Pamandzi

Source : Insee, recensement de la population de 2017 [4]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

► Prestations sociales

Sur la période 2020-2021-2022, la part de la population de Pamandzi couverte par le **RSA**³ est de **3 %** (-2 points avec 2017-2018-2019, 4 % sur l'ensemble du territoire) [9].

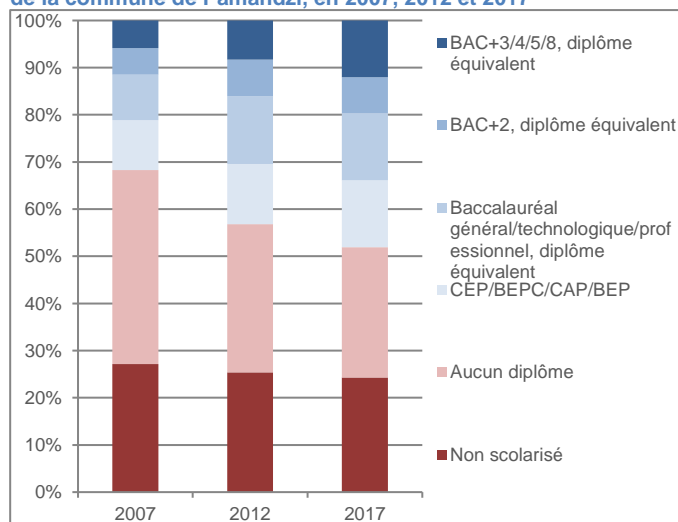
Concernant l'**AAH**, la **part d'allocataires** est de **0,4 %** sur cette période (-0,1 point, 0,5 %). **0,2 % pour les enfants** couverts par l'**AEEH**⁴ (stable, 0,2 %) [9].

Enfin, l'**ASPA**⁵ couvre **27 % des 65 ans ou plus** (stable, 47 %) [9] (Tableau 2).

³ Le RSA assure aux personnes sans ressource un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. En 2021, le RSA est de 282,67 € pour une personne seule à Mayotte.

⁴ L'AAH et l'AEEH sont des aides financières qui permettent aux adultes et enfants handicapés d'avoir un minimum de

Figure 12 : Niveau de formation chez les 15 ans ou plus de la commune de Pamandzi, en 2007, 2012 et 2017

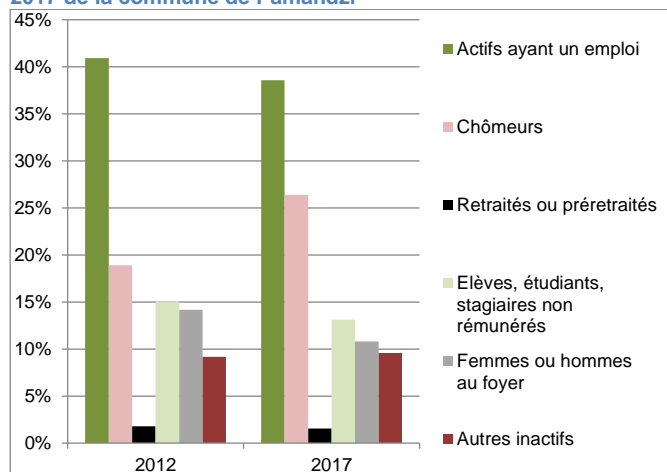


Champ : Habitants de 15 ans ou plus de Pamandzi

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte

Figure 13 : Taux de la population active entre 2012 et 2017 de la commune de Pamandzi



Note : Le nombre d'actifs tient compte des activités annexes (petits boulots-chibaroua) déclarées au moment du recensement.

Champ : Habitants de 15-64 ans de Pamandzi

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 2 : Prestations sociales de 2017 à 2022 de la commune de Pamandzi

	Moyenne	2017-2018-2019	2020-2021-2022
Nombre d'allocataires du RSA		229	157
* Part chez les 25 à 59 ans*		4,8%	3,0%
Nombre de personnes couvertes par le RSA		484	274
* Part en population générale *		4,1%	2,1%
Nombre d'allocataires de l'AAH		28	26
* Part chez les 25 à 59 ans*		0,5%	0,4%
Nombre d'enfants couverts par l'AEEH		13	15
* Part chez les moins de 20 ans*		0,2%	0,2%
Nombre d'enfants bénéficiaires de l'ARS**		982	943
* Part chez les 6-18 ans *		27,3%	23,7%
Nombre d'allocataires d'aides au logement (ALS et ALF)		51	44
* Part en population générale *		0,4%	0,3%
Nombre de bénéficiaire du minimum vieillesse (ASPA)		103	114
* Part chez les 65 ans ou plus *		27,1%	27,2%

Note : * les parts sont estimées à partir des populations estimées au 1^{er} janvier par l'Insee [5], ventilées selon les répartitions de 2017.

** allocation de Rentrée scolaire (ARS).

Champ : Habitants de Pamandzi

Source : CSSM [9]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

ressources. Elles sont financées par l'Etat et sont versées par la CAF aux individus ayant un taux de handicap de 50-79 % depuis 2021 (1^{er} octobre/1^{er} juin).

⁵ L'ASPA est une prestation mensuelle accordée aux retraités de 65 ans ou plus ayant de faibles ressources.

Environnement

► Qualité de l'eau du robinet

En 2022, dans la commune de Pamandzi, la qualité de l'eau du robinet est excellente avec une conformité bactériologique de 100 % [10] (Tableau 3).

► Qualité des eaux de baignades

En 2022, la seule plage sous surveillance (Monaco) est de bonne qualité [11] (Tableau 4).

► Hygiène de vie

En 2019, **35 % des enfants** de 10-12 ans scolarisés en classe de 6^{ème} dans un établissement de la commune de Dzaoudzi ou Pamandzi déclarent **se laver les mains tous les jours à l'école** (63 %), **83 % après être sortis des toilettes** (88 %) et **88 % avant de manger** (78 %) [12].

A contrario, ils sont alors **32 % à ne pas connaître l'importance de se laver les mains tous les jours** (25 %) et **7 % à ne pas utiliser du savon** (23 %) [12]. **91 % des enfants** déclarent prendre une **douche tous les jours** (85 %) [12].

Enfin, concernant le **brossage des dents**, **63 % (43 %)** en réalisent **deux à trois par jour** et **1,6 %** rarement dans la semaine (9 %) [12].

► Equipement en moustiquaire

En 2019, **16 % des enfants** de 10-12 ans scolarisés déclarent **dormir sous une moustiquaire** (43 %) [12].

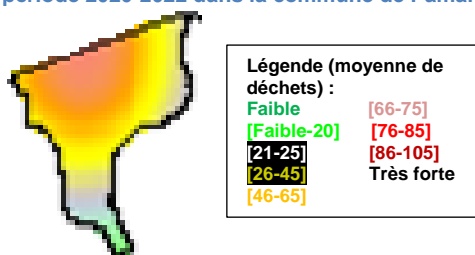
► Evacuation des eaux usées

En 2017, 9 % des ménages de Pamandzi sont raccordés à un réseau d'égouts (38 % à l'échelle du département), 59 % à une fosse septique ou fosse sèche (19 %) et 32 % à même le sol (42 %) [2] (Figure 15).

► Déchets

Sur la période 2020-2022, la commune de Pamandzi présente une **densité très forte des déchets** (incluant les carcasses de voiture, déchets dans la rivière/mer, dépôts sauvages, encombrants et pneus abandonnés) [13] (Figure 14).

Figure 14 : Densité (lissée) des déchets recensés sur la période 2020-2022 dans la commune de Pamandzi



Source : ARS Mayotte – Service de la LAV [13]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 3 : Conformité de l'eau du robinet de 2017 à 2022 de la commune de Pamandzi

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Conformité Bactériologique (%)	100	95-100	100	100	100	100

Source : ARS Mayotte – Service de Santé Environnement [10]

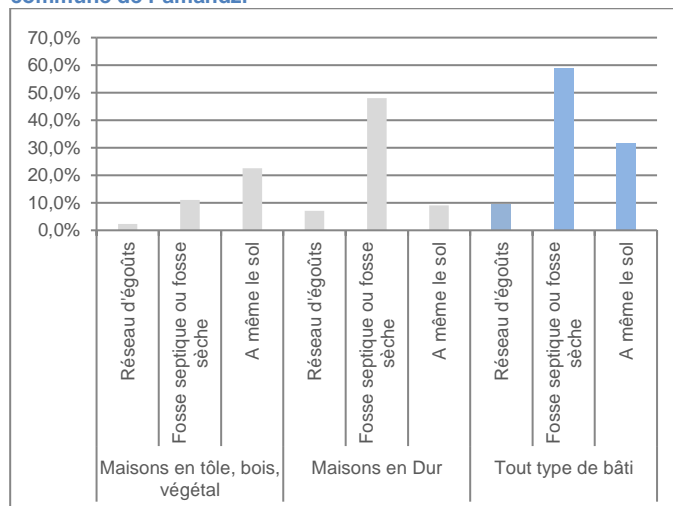
Tableau 4 : Qualité des eaux de baignade de 2013 à 2022 de la commune Pamandzi

%	2013	2014	2016	2017	2019	2020	2021	2022
Excellente		1						
Bonne								1
Suffisante								
Insuffisante			2	2	2			
Interdite*			2	2	2	4	4	

Note : * de baignade.

Source : ARS Mayotte – Service de Santé Environnement [11]

Figure 15 : Evacuation des eaux usées en 2017 dans la commune de Pamandzi



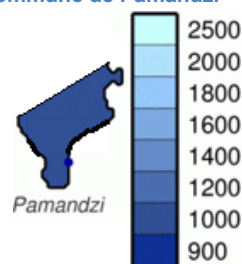
Note de lecture : 2 % des maisons de Pamandzi sont en tôle, bois, végétal et sont raccordées au réseau d'égouts, **9 % des maisons tout bâti confondu.**

Champ : Ménages de Pamandzi

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 16 : Cumul de pluie de novembre 2021 à avril 2022 dans la commune de Pamandzi



Source : Météo France [14]

Tableau 5 : Répartition 2021-2022 des différents types de déchet dans la commune de Pamandzi

Type de déchets	Volume	Répartition (%)		Densité (vol./km²)	
		Pmz	May.	Pmz*	May.
Carcasse de voiture	13	45	57	3,1	7,4
Dans la rivière/mer	1	3	1,2	0,2	0,2
Dépôt sauvage	10	34	13	2,4	1,6
Encombrant	3	10	24	0,7	3,1
Stock de pneu	2	7	5	0,5	0,7
Domaine**	Privé	1	3	16	
	Public	28	97	76	

Note : *La superficie de la commune de Pamandzi est de 7,9 km². ** Dans l'intégralité des cas l'information est renseignée, absente pour 8 % à l'échelle du département 8 % à l'échelle du département (May.).

Source : ARS Mayotte – Service de la LAV [13]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Offre de soins

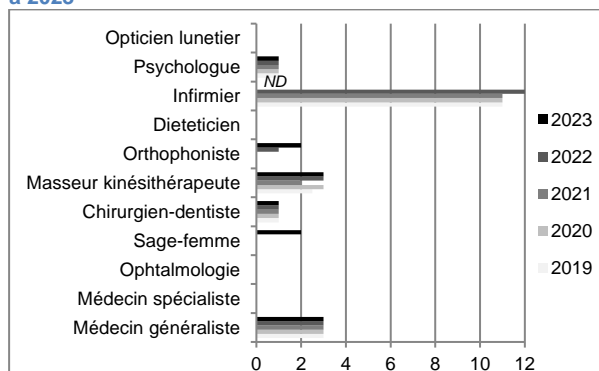
► Structure(s) de prise en charge

En 2023, la commune de Pamandzi est munie d'une **PMI**, d'une **pharmacie** ainsi que d'un **site hospitalier** regroupant les activités de médecine, d'un plateau médicotechnique, de la maternité et de la permanence de soins [15]. La présence d'un collège avec une infirmière scolaire permet aux plus jeunes d'accéder aux premiers soins [16] [17]. Un **IME** géré par **Miézi Maoré** et un **Ssiad** géré par la **CRF** sont présents dans la commune [18].

► Professionnels de Santé libéraux (hors remplaçants)

En 2023, la commune de Pamandzi est pourvue de **3 médecins généralistes** soit une densité de 21,8 pour 100 000 habitants (*la densité à Mayotte est de 9,4*), **1 chirurgien-dentiste** soit une densité de 7,3 (4,1), **3 masseurs-kinésithérapeutes** soit 21,8 (20,1), **1 psychologue** soit 7,3 (2,2) et **1 ostéopathe** soit 7,3 (3,5) et **2 sages-femmes** soit 54,5 (30,2) [19]. En 2022, la commune était pourvue de **12 infirmiers** soit une densité de 89,9 pour 100 000 habitants (*la densité à Mayotte est de 64,5*) [19].

Figure 17 : Effectifs (libéraux) hors remplaçants de onze professions de Santé à Pamandzi et sur la période 2019 à 2023

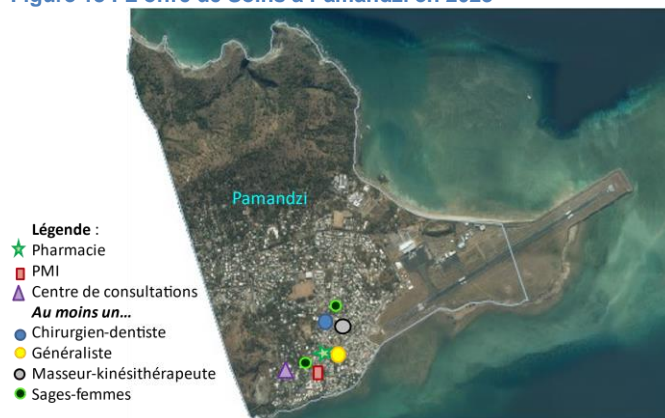


Champ : Professionnels de Santé hors remplaçants de Pamandzi

Source : SI-DIAMANT, effectifs au 1^{er} janvier [19]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 18 : L'offre de Soins à Pamandzi en 2023



Champ : Structures sanitaires et médico-sociales, professionnels de Santé libéraux

Source : SI-DIAMANT, effectifs au 1^{er} janvier [19]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Recours aux soins

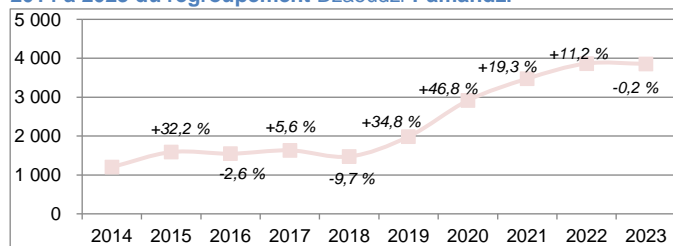
► Recours au CHM

En 2023 et sur le regroupement du PMSI Dzaoudzi-Pamandzi⁶, **3 856 séjours** d'hospitalisation ont été enregistrés (+221 % avec 2014, +52 % à l'échelle du département).

Soit un taux de recours⁷ moyenné sur la période 2021 à 2023 de 0,11 par habitant de ce regroupement (0,16) [20].

En 2023, les **0-4 ans** représentent **19 %** (-5 points par rapport à 2014) des consultations, **15 %** pour les **65 ans ou plus** (+8 points) (Figure 428).

Figure 19 : Evolution du nombre de séjours au CHM de 2014 à 2023 du regroupement Dzaoudzi-Pamandzi

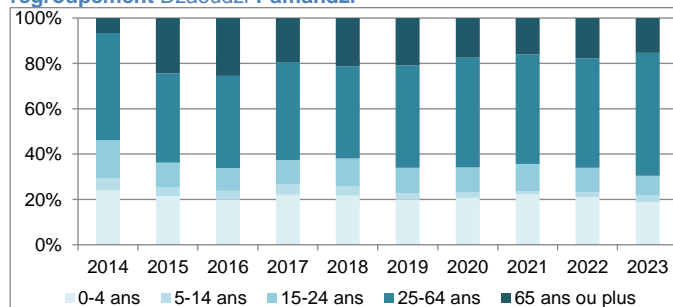


Champ : Habitants de Dzaoudzi et Pamandzi

Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier [20]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 20 : Ventilation des classes d'âge des individus ayant eu recours au CHM de 2014 à 2023 pour le regroupement Dzaoudzi-Pamandzi



Champ : Habitants de Dzaoudzi et Pamandzi

Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier [20]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

⁶ Les données ATIH d'hospitalisation à Mayotte sont ventilées par communes regroupées par structuration : ici nous avons Dzaoudzi-Pamandzi.

⁷ Cet indicateur est basé sur les différentes estimations de population au 1^{er} janvier [5] et ne prend pas en compte le recours multiple d'un même individu.

► Recours aux centres de consultations

En 2023, La commune de Pamandzi est **dépourvue** de centre de consultations, **les plus proches** se situant dans la commune de Mamoudzou, à **Jacaranda**.

Sur la période 2020 à 2023, années particulières de crise Covid-19 impactant l'ouverture des centres de consultations, **4 639 consultations par an** ont été constatées dans l'un des centres de proximité pour les habitants de la commune de Pamandzi soit **1,5 %** de l'ensemble des consultations à Mayotte et un taux de recours de 0,27⁸ par habitant de la commune (*0,75 sur l'ensemble du territoire*) [21]. Les **moins de 15 ans** représentent **23 %** des consultations des habitants de Pamandzi dans l'un des centres (31 %) et **6 %** pour les **65 ans ou plus** (6 %) [21] (*Figure 21*).

55 % des habitants de Pamandzi vont dans le centre de consultations de **Dzaoudzi** (Fermé depuis 2022), 22 % à celui de **Labattoir** (commune de Dzaoudzi, fermé depuis 2022) et 13 % à celui de **Jacaranda** [21].

► Recours aux permanences des soins

Le centre de référence incluant une permanence des soins le **plus proche** de Pamandzi se situe dans la commune de **Dzaoudzi**.

En moyenne sur la période 2020-2023, **6 637 consultations par an** concernant des habitants de Pamandzi ont été observées, soit **9 %** des consultations en permanences de soins à Mayotte et un taux de recours de 0,38 par habitant de la commune (*0,18 sur l'ensemble du territoire*) [21]. Les **moins de 15 ans** représentent **34 %** des consultations des habitants de Pamandzi dans l'une des permanences (41 %) et **5 %** pour les **65 ans ou plus** (5 %) [21] (*Figure 23*).

98 % des habitants Pamandzi se rendent à la permanence de soins de la commune de **Dzaoudzi** [21].

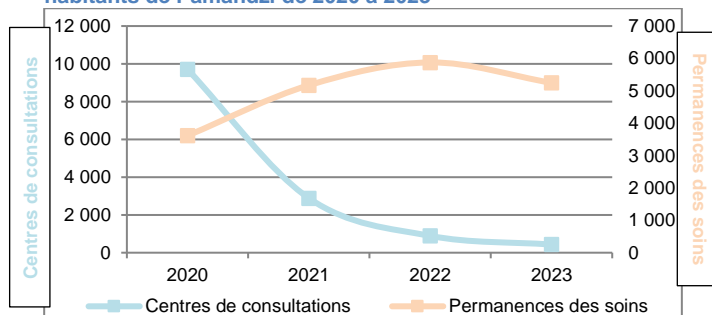
► Consultations en libérales

La commune de Pamandzi présente un taux de **couverture à la PUMa** (ancienne Sécurité sociale) compris entre **60 et 73 %** (68 % à l'échelle du département) en 2022 [9].

Sur la période 2020 à 2022, le taux de consultations aux **médecins généralistes libéraux** est de **1,0 par habitant** de la commune (0,6) [9]. **0,6 par habitante** de 15-49 ans pour les **sages-femmes libérales** (0,6) [9]. Quant aux **infirmiers libéraux**, ils réalisent **10,5 actes par habitant** de la commune (7,4) [9] (*Tableau 6*).

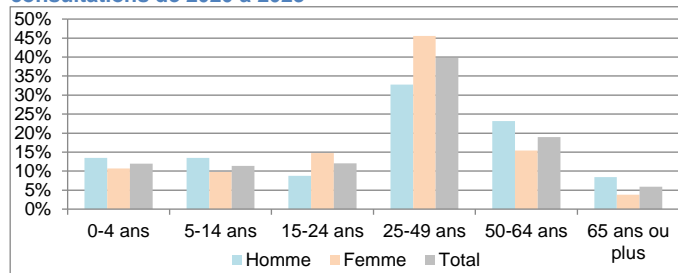
Note tableau 6: Les chiffres en gras dans la colonne « Mayotte » indique la part de la commune de Pamandzi sur les données à l'échelle du département. Les chiffres qui ne sont pas en gras dans la colonne « Mayotte » indique le taux par habitant à l'échelle du département. Les taux sont déterminés depuis les population estimée au 1^{er} janvier [5] et ventilée selon les répartitions classes d'âge observées en 2017. Le dénominateur utilisé est celui restreint à la population de la commune, ces taux peuvent être légèrement sous-évalué.

Figure 21 : Evolution du nombre de recours aux centres de consultations et permanences des soins des habitants de Pamandzi de 2020 à 2023



Source : CHM [21]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques – Automate R.O.L.A.N.D.

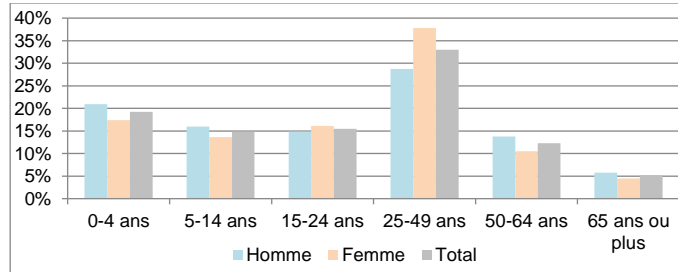
Figure 22 : Répartition des classes d'âge par sexe des habitants de Pamandzi, ayant recours aux centres de consultations de 2020 à 2023



Note de lecture : chez les femmes domiciliées dans la commune de Pamandzi et ayant recours à l'un des centres de consultations de l'île, 46 % sont des femmes de 25-49 ans.
Champ : Habitants de Pamandzi ayant recours aux centres de consultations

Source : CHM [21]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques – Automate R.O.L.A.N.D.

Figure 23 : Répartition des classes d'âge par sexe des habitants de Pamandzi ayant recours aux permanences des soins de 2020 à 2023



Note de lecture : chez les femmes domiciliées dans la commune de Pamandzi et ayant recours à l'un des centres de consultations de l'île, 39 % sont des femmes de 25-49 ans.
Champ : Habitants de Pamandzi ayant recours aux permanences de soins

Source : CHM [21]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques – Automate R.O.L.A.N.D.

Tableau 6 : Consultations libérales sur la période 2020 à 2022 de la commune Pamandzi

	Moyenne	2020-2021-2022	Mayotte
Consultations des médecins généralistes libéraux		12 562	7,7 %
%x Taux de consultations par habitant		1,0	0,6
Consultations des médecins spécialistes libéraux		483	12,0 %
x Taux de consultations par habitant		0,0	0,0
consultations des sages-femmes libérales		2002	4,3 %
x Taux de consultations par habitante de 15-49 ans		0,6	0,6
consultations des chirurgiens-dentistes libéraux		223	8,7 %
x Taux de consultations par habitant		0,0	0,0
Actes des infirmiers libéraux		134821	6,3 %
x Taux d'actes par habitant		10,5	7,4
Actes des masseurs kinésithérapeutes libéraux		10565	8,1 %
x Taux d'actes par habitant		0,8	0,4
Nombre de médicaments vendus en soins de ville		202551	7,9 %
x Taux de ventes par habitant		15,7	8,9

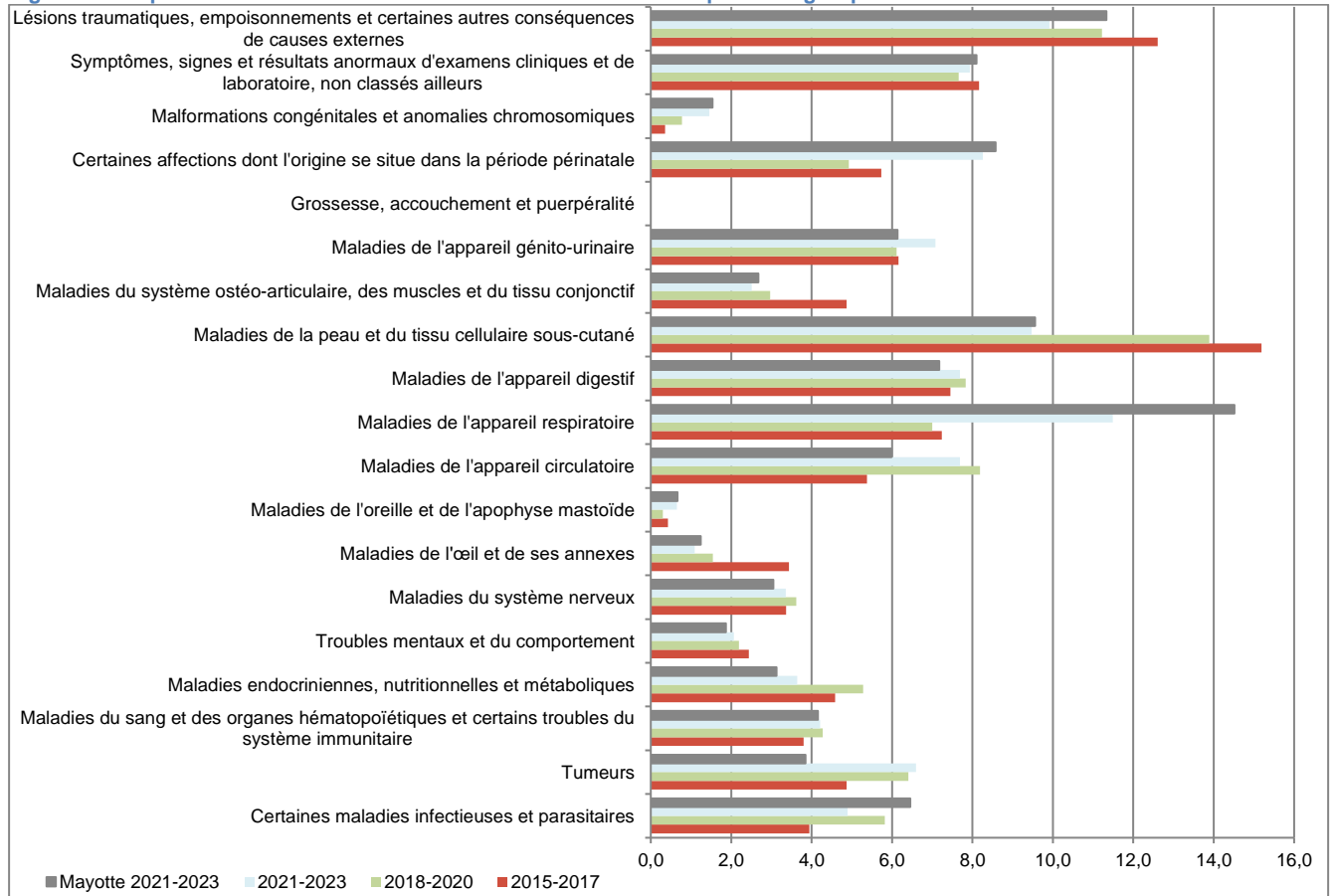
Champ : Habitants de Pamandzi
Source : CSSM [9]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

⁸ Cet indicateur est basé sur les différentes estimations de population au 1^{er} janvier [5] et ne prend pas en compte le recours multiple d'un même individu.

Pathologies

Sur la période 2021 à 2023, les principaux motifs d'hospitalisation hors « Grossesse, accouchement et puerpéralité » (21 %, 26 % à l'échelle du territoire), « Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé » (57 %, 46 %) et « Codes d'utilisation particulière » (0,5 %, 0,5 %) concernent les « **maladies de l'appareil respiratoire** » (11 %, 15 %), suivies des « **lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes** » (10 %, 11 %) et des « **maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané** » (9 %, 10 %) [20] (Figure 24). Selon une approche transversale visant à comparer les différentes répartitions respectives de chaque commune pour un même motif de recours au CHM, le **regroupement Dzaoudzi-Pamandzi présente l'un des taux les plus hauts** pour : les « **tumeurs** », les « **maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques** » et « **maladies de l'appareil génito-urinaire** » [20].

Figure 24 : Répartition des motifs de recours au CHM de 2015 à 2023 pour le regroupement Dzaoudzi-Pamandzi

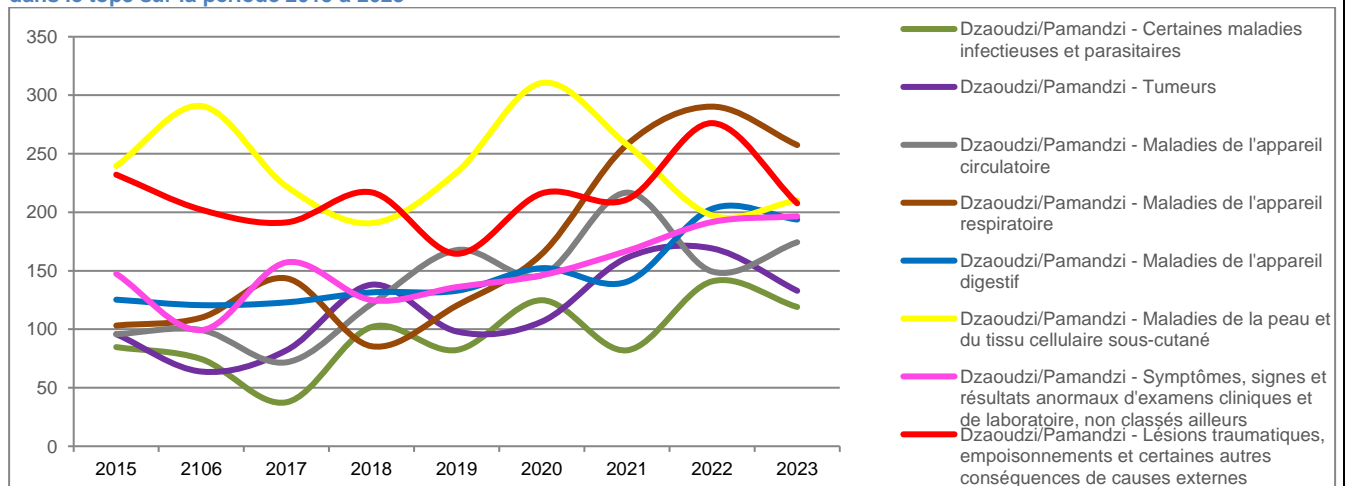


Champ : Habitants de Dzaoudzi et Pamandzi

Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier, diagnostic principal [20]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 25 : Taux, pour 100 000 habitants de Dzaoudzi-Pamandzi, des motifs de séjour apparaissant au moins une fois dans le top3 sur la période 2015 à 2023



Champ : Habitants de Pamandzi et Dzaoudzi

Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier, diagnostic principal [20]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

► Autres maladies⁹

Sur la période 2020 à 2022, 18 MDO¹⁰ ont été remontées au DésSUS de l'ARS de Mayotte, soit 1,8 % à l'échelle du territoire pour **une prévalence¹¹ de 4,7 cas pour 10 000 habitants** dans la commune de Pamandzi (11,1 à l'échelle du territoire) [22]. Sur la période 2020 à 2022, 2 071 habitants de Pamandzi ont été dépistés positifs à la **Covid-19**, soit 7 % de tous les cas détectés sur cette période et **une incidence de 54 cas pour 1 000 habitants (32 à l'échelle du département)**. Le taux de dépistage est de 958 tests réalisés pour 1 000 habitants (341), pour un taux de positivité de 6 % (9 %). On constate également **110 hospitalisations** d'habitants de Pamandzi en lien avec la Covid-19 et pour 43 d'entre elles, un passage en réanimation.

Par ailleurs, sur la période 2019 à 2022, 178 cas de **Dengue** ont été déclarés, près de la moitié lors de l'épidémie de 2019-2020. Cela représente 4,6 % de la totalité des cas sur la période complète, pour une **prévalence globale de 35,1 cas pour 10 000 habitants (32,8 à l'échelle du territoire)**.

Enfin, en 2019, 4 % des 15-69 ans vivant en **Petite-Terre** ont une **infection en cours à l'hépatite B** (3 %), 29 % pour une infection ancienne guérie (28 %) et **27 % sont immunisés par la vaccination (28 %) [23]**.

► Dépistages des infirmières scolaires

En 2019, chez les enfants de 10-12 ans scolarisés en classe de 6^{ème} dans un établissement de la commune de Dzaoudzi ou **Pamandzi** :

- **45 %** présentent au moins une **carie ou dent absente** (Deux sur cinq à l'échelle du territoire) ;
 - **11 %** une **anomalie visuelle** à l'un des deux yeux (11 %) ;
 - **5 %** **aucun vaccin** (16 %) ;
 - **30 %** un **problème auditif** (14 %) ;
 - **20 %** un **problème respiratoire** (27 %).
- Ils sont 7 % à s'estimer en mauvaise santé (13 %) [16].

Parmi les 20 % dont l'IMC est catégorisé hors de la norme (20 %), 11 % sont en **insuffisance pondérale** (10 %) et 9 % en **surpoids** (10 %) [24]. **28 %** des enfants **ne prennent régulièrement qu'un seul repas par jour** (un sur cinq), **3 %** **aucun** (un sur cinquante), et 11 % ont une alimentation variée [24] (Tableau 8). **6 %** des enfants déclarent **se sentir mal à l'école** (4 %) et **11 %** à leur **domicile** (7 %) [25]. Ils sont alors **8 %** à déclarer avoir ressenti de la **colère** au cours des trois derniers jours (12 %), **3 %** pour de la **tristesse** (11 %), **30 %** pour de la **joie** (55 %) et **27 %** pour de l'**apaisement** (50 %) [25]. **68 %** **parlent** avec leurs parents ou tuteurs de leur(s) **problème(s) personnel(s)** (81 %) [25].

Par ailleurs, ils sont **20 %** à déclarer **au moins cinq points négatifs¹²** (10 %) liés au bien-être, **10 %** **aucun** (8 %) [25]. Enfin, **2 %** des **10-12 ans du Nord** disent avoir déjà consommé **au moins une substance psychoactive¹³** (4 %) [25].

Tableau 7 : Signalements de MDO remontées à la DésSUS sur la période 2020 à 2022, pour les habitants de Pamandzi

Pathologie	2020	2021	2022	Cumulé
Diphthérie	0	0	<5	<5
Fièvre typhoïde	0	0	<5	<5
Hépatite A	<5	<5	0	5
Hépatite B	0	0	0	0
Lèpre	0	0	0	0
Leptospirose	0	0	<5	<5
Listériose	0	0	0	0
Paludisme	<5	<5	<5	6
TIAC	0	0	0	0

Champ : Habitants domiciliés à Pamandzi

Source : ARS Mayotte – DésSUS [22]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 8 : Nutrition-Santé chez les enfants de 10-12 ans scolarisés en Petite-Terre (en %) en 2019

Indicateur de masse corporel	Insuffisance pondérale		11
	Norme		80
Nombre de repas par jour	Surpoids		9
	1 repas par jour		28
	2 repas par jour		40
	3 repas par jour		29
Consommation de légumes	Aucun ou alimentation irrégulière		3
	Rarement ou jamais		48
	Plusieurs fois par semaine		36
Consommation de féculents	Tous les jours		17
	Rarement ou jamais		13
	Plusieurs fois par semaine		17
Consommation de fruits	Tous les jours		70
	Rarement ou jamais		30
	Plusieurs fois par semaine		43
Consommation de viandes	Tous les jours		27
	Rarement ou jamais		20
	Plusieurs fois par semaine		45
Consommation de poissons	Tous les jours		35
	Rarement ou jamais		65
	Plusieurs fois par semaine		26
Consommation de sucreries	Tous les jours		9
	Rarement ou jamais		44
	Plusieurs fois par semaine		47
Consommation de laitages	Tous les jours		9
	Rarement ou jamais		41
	Plusieurs fois par semaine		24
Consommation de boissons énergisantes	Tous les jours		35
	Rarement ou jamais		95
	Plusieurs fois par semaine		3
Si alimentation variée	Tous les jours		2
	Au moins 5 portions d'aliments différents		11
Temps passé moyen devant l'écran par jour	Pas de temps passé devant l'écran		25
	<1 heure		20
	2 heures		48
	>3 heures		7

Champ : Enfants de 10-12 ans scolarisés en classe de 6^{ème} dans les communes de Dzaoudzi et Pamandzi

Source : ARS Mayotte-Rectorat Mayotte, enquête Santé des jeunes de 2019 [24]

⁹ En 2008, 14 % des habitants de 30-69 ans de Petite-Terre étaient diabétiques (11 %), 17 % d'entre eux avaient connaissance de leur statut (6 %) et 7 % ne le savaient pas (5 %) **Source spécifiée non valide..**

¹⁰ Nombre de cas cumulés de diphtérie, fièvre typhoïde, hépatite A, hépatite B, lèpre, leptospirose, listériose, paludisme et intoxication alimentaire (TIAC).

¹¹ Cet indicateur est basé sur les différentes estimations de population au 1^{er} janvier [5] et ne prend pas en compte le recours multiple d'un même individu.

¹² Estimer sa santé mauvaise, se sentir mal chez lui, se sentir mal à l'école, mal dormir la veille de l'enquête, déclarer un sentiment de colère ou de tristesse, ne pas avoir de copains à l'école, ne pas parler de ses problèmes avec ses parents, n'avoir jamais abordé une discussion autour de la sexualité, avoir des difficultés de concentration et avoir au moins une anomalie de santé dépistée parmi (dents, vue, audition, poids, problème respiratoire, couverture vaccinale).

¹³ Parmi l'alcool, la cigarette ou la chimique.

Références

- [1] Insee et P. Thibault, «Des conditions de vie inégales entre les villages - Les villages de Mayotte en 2017,» *Insee Analyses*, 2019, Octobre.
- [2] Insee, «Extraction des données du recensement de la population de 2007, 2012 et 2017».
- [3] Insee, «Fichiers d'état Civil».
- [4] Insee et P. Thibault, «Des conditions de vie inégales entre les villages - Les villages de Mayotte en 2017,» *Insee Analyses*, 2019, Octobre.
- [5] Insee, «Estimations de la population au 1er janvier».
- [6] Exploitation du SNDS.
- [7] Insee et C. Mureau, «L'emploi à Mayotte en 2017 : secteurs d'activités et localisation - Des emplois marchands encore peu nombreux, très concentrés dans l'Est,» *Insee Analyses*, 2019, Septembre.
- [8] Insee et J. Mekkaoui, «4 Mahorais sur 10 travaillent hors de leur commune - Déplacement domicile-travail,» *Insee Flash*, 2015, Août.
- [9] CSSM, «Tableau de bord».
- [10] ARS Mayotte, «Qualité de l'eau aux robinets».
- [11] ARS Mayotte, «Qualité des eaux de baignade».
- [12] ARS Mayotte, «Extraction des données de l'enquête Santé des jeunes de 10-12 ans scolarisés en classe de 6ème à Mayotte».
- [13] ARS Mayotte - service LAV, «Recensement des déchets».
- [14] <https://meteofrance.yt/fr/actualites/la-saison-des-pluies-2021-2022-mayotte>.
- [15] ARS Mayotte - DOSA, «Structures sanitaires et médico-sociales».
- [16] ARS Mayotte-Rectorat Mayotte-ORS Mayotte, J. Balicchi, M. Arnaud, F. Mazeau et A. Aboudou, «Santé des jeunes de 10-12 ans en 2019 : focus sur une précarité avérée,» *In extenso*, 2021, Mai.
- [17] Rectorat de Mayotte, «Carte des collèges de Mayotte».
- [18] ARS Mayotte, «Structures médico-sociales».
- [19] SI-DIAMANT, «Extraction des données des professionnels de Santé».
- [20] CHM, «Activité du Centre hospitalier de Mayotte, PMSI-ATIH».
- [21] CHM, «Données détaillées des centres de consultations».
- [22] ARS Mayotte, «Exploitation des bases de données détaillées de la DésUS».
- [23] SpF-CNRHV-ARS, C. Brouard, F. Parenton, Y. Hassani, S. Chevaliez, E. Gordien, M. Jean, M. Bruyand, S. Vaux, F. Lot et M. Ruello, «Hépatites B, C et Delta en population générale adulte vivant à Mayotte, enquête Unono Wa Maoré 2018-2019,» 2022, Février.
- [24] ARS Mayotte-ORS Mayotte-Rectorat Mayotte, J. Balicchi, A.-M. Aurousseau, A. Aboudou, M. Arnaud et F. Mazeau, «A 10-12 ans, les filles sont trois fois plus touchées par le surpoids que les garçons de Mayotte,» *In extenso*, 2022, Septembre.
- [25] ORS Mayotte-ARS Mayotte-Rectorat de Mayotte, Y. Kilani, J. Balicchi, A. Aboudou, M. Arnaud et F. Mazeau, «Santé des jeunes de 10-12 ans : la moitié des enfants déclarent des difficultés pour se concentrer,» *In extenso*, 2023, Février.